

## Conditions d'utilisation et responsabilités - Parkings de Genève Aéroport

1. Le service est réservé aux titulaires d'une Porsche Card valide.
2. Le titulaire de la Porsche Card gare son véhicule dans un parking de son choix de Genève Aéroport (P1, P51, P26, P31, P32, P33).
3. Au retour de son voyage, pour obtenir la carte de stationnement au guichet Avis, le titulaire de la Porsche Card valide s'identifie à l'aide de celle-ci et de son billet d'avion/sa carte d'embarquement.
4. Le titulaire de la Porsche Card obtient une carte de stationnement d'une durée de 1 jour (24 h). Le prix à payer pour le stationnement est réduit de 1 jour (24 h) après prise en compte de la carte de stationnement. S'il reste un solde à payer, le titulaire de la Porsche Card s'en acquitte à l'aide de l'un des moyens de paiement acceptés par les horodateurs du parking (par ex. espèce, carte de paiement ou carte de crédit).
5. Porsche et Avis ne peuvent être tenus responsables des dommages sur le véhicule stationné (endommagements, vol du véhicule ou de pièces du véhicule, effraction).
6. Le véhicule n'est pas surveillé. Dans le propre intérêt des passagers du véhicule, ne pas laisser d'objets de valeurs dans celui-ci. Porsche et Avis ne peuvent être tenus responsables des vols d'objets.
7. Pour le reste, les conditions générales de l'exploitant du parking s'appliquent.
8. Le titulaire de la Porsche Card prend note et accepte que les informations fournies ci-dessous puissent être transmises aux sociétés appartenant au Groupe Porsche (notamment Porsche Financial Service Schweiz AG) à des fins de contrôle de paiement.

### Titulaire de la Porsche Card

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_